

# Exit Reichert, voilà Celtor Transport

**Tavannes** La société spécialisée dans le traitement des déchets rachète Reichert Transport. «Rien ne changera sauf le nom», assure-t-on du côté du futur propriétaire. L'acquisition sera effective le 1er janvier 2025.

**Matthieu Hofmann**

Frank Reichert admet «un petit pincement». Si l'entreprise Reichert Transport basée à Péry et créée par son père en 1962 ne va pas disparaître, son nom, lui, changera pour devenir Celtor Transport. En effet, l'entreprise tavannoise spécialisée dans le traitement et le stockage des déchets va acquérir son principal transporteur, et ce, au 1er janvier prochain.

«Seul le nom changera», se réjouit Eric Schnyder, président du conseil d'administration de Celtor. Le fonctionnement, lui, sera le même. Il faut dire que collaborant depuis plus de 40 ans, les deux entreprises ont un passé commun. «Quotidiennement, plusieurs camions de collecte Reichert passe par chez nous», détaille le directeur de Celtor, Bémat Gerber. «Nous travaillons ensemble depuis des années et nous allons continuer exactement de la même manière.»

## Déménagement du siège social

«Tous les jours, nos collaborateurs se rendent au minimum une fois chez Celtor», confirme Frank Reichert pour faire comprendre que, dans les faits, cela ne changera pas grand chose pour ses employés, si ce n'est la couleur du véhicule conduit. «Le nom sur les camions sera progressivement remplacé», corrobore Eric Schnyder.

Quant au nombre d'employés de chez Reichert, ils sont dix-sept aujourd'hui pour douze équivalents plein-temps, il ne bougera pas d'un iota. Idem pour le site de Rond-



Bémat Gerber, directeur de Celtor, Sophie Baumgartner, responsable finances et administration de l'entreprise, Sophie et Franck Reichert, propriétaires de Reichert Transport, prennent la pose devant un camion bicolore qu'on ne devrait bientôt plus voir dans nos contrées.

ltd

châtel, il poursuivra sa fonction de hangar à camions. Le siège social, lui, déménagera à Tavannes. Pour ce qui est du prix de la transaction, il faudra attendre que le bilan comptable annuel de l'entreprise sorte car pour l'instant, il n'a pas été possible d'en savoir davantage.

«Evidemment, cela peut être vécu comme un changement pas évident pour eux», glisse Frank Reichert à propos de ses employés - ils ont été informés en milieu de semaine - tout en assurant que cela permet notamment de sécuriser leur emploi. Et de réaffirmer que rien

ne changera et, aussi, que s'il ne sera plus propriétaire, Frank Reichert restera en place. C'est notamment pour s'assurer que son entreprise familiale tombe dans de bonnes mains qu'il n'a pas hésité à accepter l'offre tavannoise.

Plutôt que de risquer de voir une autre entreprise remporter l'appel d'offres de transport des déchets et matériaux revalorisables qui a lieu tous les cinq ans, cette acquisition permet ainsi de voir à plus long terme et de s'assurer que ce savoir-faire accumulé au fil des décennies par Reichert reste sous pavillon régional.

«Nous sommes une région rurale avec ses spécificités», note Eric Schnyder. «Un transporteur de Zürich ne connaît pas les petites rues de nos villages», contrairement donc aux chauffeurs de chez Reichert qui vont par monts et par vaux dans nos contrées.

## Mieux pour tout le monde

Pour les Communes, qui sont actionnaires à 100% de Celtor, société anonyme de droit privé entièrement en mains publiques, cette nouvelle situation devrait être profitable. «Elles auront désormais un seul interlocuteur», se félicite Bémat Gerber.

«Nous pourrions désormais travailler en circuit direct.» Et d'ajouter: «Tout le monde est gagnant: les deux entreprises, les actionnaires et la population.» Péréner et gagner en efficacité, donc.

Celtor, qui avait été victime d'un incendie qui avait ravagé un de ses hangars il y a deux ans, est actuellement en train de poser des panneaux solaires sur son nouveau bâtiment. De plus, on a désormais installé une infrastructure de sécurité de pointe avec des détecteurs de flamme et de chaleur ainsi que des extincteurs et des canons à eau à déclenchement au-

”

**Tout le monde est gagnant: les deux entreprises, les actionnaires et la population.**

**Bémat Gerber**  
Directeur de Celtor

tomatique. On en profitera pour rappeler que les batteries en lithium n'ont rien à faire dans les déchets ménagers et qu'elles comportent un risque élevé d'incendie.

Du côté de chez Reichert, futur Celtor Transport donc, on se félicite de désormais posséder deux camions électriques sur les quatorze que possède l'entreprise. «On nous voit souvent comme des transporteurs pollués», regrette Frank Reichert. «Mais nous essayons d'innover, d'être dans l'air du temps. En ce sens, d'ailleurs, un projet de panneau photovoltaïque sur le site de Rondchâtel est dans les tuyaux.